

Lettre ouverte au Président de la République

Nous exigeons la gratuité des masques pour toutes et tous !

Monsieur le Président,

Le Montargois, le territoire loirétain dans lequel nous vivons, est le plus pauvre de la région Centre - Val de Loire. C'est aussi un désert médical où son hôpital public, le CHAM (Centre hospitalier de l'agglomération montargoise) et ses EHPAD ont eu toutes les peines du monde à faire face à la première vague de la pandémie de Covid-19, malgré le dévouement et le courage de leurs personnels.

Ce constat est lié à l'insuffisance de leurs moyens humains et matériels, consécutive aux politiques d'austérité mises en œuvre par tous les gouvernements depuis 30 ans. Des choix souvent dramatiques ont ainsi dû être faits au printemps : reports d'opérations chirurgicales, suspension du suivi hospitalier, et même en médecine de ville, des pathologies chroniques ou graves, sélection des malades admis en service de réanimation...

À l'heure où, selon votre premier ministre, « *l'évolution de la situation épidémiologique fait apparaître une dégradation manifeste* », où tous les signaux d'alerte se rallument les uns après les autres, tout doit être fait pour empêcher la répétition d'une situation aussi grave en termes de santé publique. Cela suppose de prévenir le mieux possible l'arrivée et les conséquences d'une deuxième vague de la pandémie.

Or c'est loin d'être le cas, à en juger par l'absence de décisions marquantes du conseil de défense que vous avez présidé le 11 septembre. Aucune annonce de recrutement de personnels paramédicaux et médicaux pour les EHPAD qui en sont toujours dramatiquement dépourvus, aucune réouverture de lits d'hospitalisation alors que près de 100 000 d'entre eux ont été supprimés entre 1983 et 2018, et encore moins de création de lits supplémentaires de réanimation, avec les effectifs soignants nécessaires pour les patients. Nous constatons surtout l'absence totale de considération face à l'exigence de gratuité pour tous des masques de protection qui s'exprime chaque jour davantage dans le pays.

Le port du masque, hier déconseillé par certains de vos ministres pour masquer la pénurie de stocks, est aujourd'hui jugé indispensable pour lutter efficacement contre la propagation du virus, en complément de l'ensemble des autres gestes barrières. Son usage est désormais rendu obligatoire dans les commerces, les établissements scolaires du second degré, les universités, les entreprises, les établissements culturels et services publics, voire même dans la totalité des espaces publics extérieurs de la plupart des villes...

Cette obligation constitue une charge financière très lourde, voire insupportable - entre 180 et 220 euros mensuels pour un couple avec deux enfants de plus de 11 ans -, pour les familles et les personnes aux ressources modestes : jeunes, personnes âgées ou privées d'emploi. Nous en faisons le constat tous les jours dans nos échanges avec la population. Alors que la pauvreté se développe

dans notre pays, comme le confirme la dernière étude de l'INSEE, la crise sanitaire est venue doublement frapper celles et ceux qui en subissent les principaux effets au plan social et économique.

Cette charge financière est également difficile à prendre en compte par les commerçants et artisans employant quelques salariés, voire par la plupart des PME du secteur, en difficulté de trésorerie suite au confinement.

La difficulté d'accès à ces moyens de protection fragilise non seulement la politique de lutte contre le coronavirus mais aussi les capacités d'accueil et de prise en charge sanitaires. Cela aura pour conséquence de mettre encore davantage sous tension notre service public de santé alors que les personnels soignants ont été épuisés par la première vague de la pandémie.

Le principe de la gratuité des masques pour toutes et tous doit s'imposer. Il s'agit d'un acte de solidarité et d'efficacité pour juguler la pandémie. Le coût de cette mesure sanitaire, bien infime comparé aux 100 milliards d'euros du plan de relance, serait d'ailleurs un investissement utile pour contribuer également à contenir les énormes dépenses sanitaires, sociales et autres à prévoir en cas de retour à la situation d'avril-mai dernier.

Enfin, Monsieur le Président, en répondant à cette exigence de gratuité vous mettriez vos actes en accord avec votre allocution télévisée du 12 mars dernier où vous déclariez : *« Ce que révèle d'ores et déjà cette pandémie, c'est que la santé gratuite sans condition de revenu, de parcours ou de profession, notre État providence ne sont pas des coûts ou des charges, mais des biens précieux, des atouts indispensables quand le destin frappe. Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché. »* Et vous ajoutiez : *« La santé n'a pas de prix. Le gouvernement mobilisera tous les moyens financiers nécessaires pour porter assistance, pour prendre en charge les malades, pour sauver des vies, quoi qu'il en coûte. »*

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre respectueuse considération.

<p>Collectif de soutien du Centre hospitalier de l'agglomération montargoise « Notre hôpital, notre santé, on y tient » Maison des associations de Chalette 32, rue Claude-Debussy 45120 CHALETTE-SUR-LOING</p>
--

15 septembre 2020

*En cas d'accord avec l'exigence qu'elle porte, poster cette lettre ouverte à l'adresse suivante : **Monsieur le Président de la République, Palais de l'Élysée – 55, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris***

Contact pour rejoindre le collectif : soutien.cham@gmail.com